



M@N-IMMO.PRO

Le réseau immo qu'il vous faut

Barème d'honoraires

Damien Rabusseau à partir du 01/01/2022

Immobilier d'habitation - Tarifs TTC

Maison, Appartement, Parking, Immeuble, Terrain

A l'exclusion du mandat 100% GAGNANT, d'une transaction réalisée avec la collaboration de KADRAN, de l'immobilier neuf (VEFA), commerce et immobilier d'entreprise

1. Mandat de vente : A charge du propriétaire vendeur sauf convention contraire précisée dans le mandat

Prix de vente	Honoraires
De 0 € à 60 000 €	Forfait 3 500 €
60 001 € à 100 000 €	Forfait 5 000 €
100 001 € à 200 000 €	5.5 % du prix de vente
200 001 € à 300 000 €	4.8 % du prix de vente
300 001 € à 400 000 €	3.8 % du prix de vente
A partir de 400 001 €	3.5 % du prix de vente

Il est précisé que les prix ci-dessus doivent être effectivement appliqués dans une majorité des transactions. Il est possible d'y déroger seulement à la baisse pour des affaires particulières et dans les limites proches des conditions pratiquées (Note de la DGCCRF suite à l'arrêté du 10/01/2017). En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

2. Mandat de recherche : Honoraires à la charge de l'acquéreur selon barème ci-dessus

3. Mandat de Location : Honoraires partagés entre le bailleur et locataire selon barème ci-dessus

- Honoraires à la charge du bailleur**

-Entremise, Visite, Constitution du dossier, Rédaction du bail : Un mois de loyer hors charges TTC

-Etat des lieux : 3€ /m²

- Honoraires à la charge du locataire***

-Visite, Constitution du dossier, Rédaction du bail : indice ALUR au m² suivant la zone concernée :

Trois zones : - Zone très tendue : 12€ /m² - Zone tendue : 10€ /m² - Zone non tendue : 8€ /m²

-Etat des lieux : 3€ /m²

**Les honoraires à la charge du locataire ne pourront être supérieurs à ceux du bailleur.*

Les honoraires seront dus à la signature d'un bail de location et directement payés le(s) locataire(s) et le(s) bailleur(s).



M@N-IMMO.PRO

Le réseau immo qu'il vous faut

Adresse postale
6, bd de la Plage
13340 Rognac
France

TÉLÉPHONE 04-42-30-00-00
E-MAIL contact@man-immo.pro
SITE WEB <https://www.man-immo.pro>
RCS 839 242 021 Salon de Provence

Immobilier commercial – Tarifs HT

Murs commerciaux, Local Professionnel, Local Commercial, Fonds de Commerce et Droit au bail

A l'exclusion du mandat 100% GAGNANT, d'une transaction réalisée avec la collaboration de KADRAN, de l'immobilier neuf (VEFA) et de l'immobilier d'habitation

1. **Mandat de vente** : A charge du propriétaire vendeur sauf convention contraire précisée dans le mandat

PRIX DE VENTE	Montant des honoraires
Prix vente < ou égal A 25 000€	Forfait de 5 000€ TTC Soit 4 167€ HT
Prix vente de 25 001€ A 50 000€	Forfait de 7 500€ TTC Soit 6 250€ HT
Prix vente de 50 001€ A 100 000€	Forfait de 10 000€ TTC Soit 8 333 € HT
Prix vente supérieur A 100 000€	10 % TTC du prix de vente Soit 8.3333% HT du prix de vente

2. **Mandat de recherche** : Honoraires à la charge de l'acquéreur selon barème ci-dessus

Les honoraires de cession (hors location), qu'ils soient à la charge du vendeur ou de l'acquéreur, ne peuvent dépasser 10 % HT du prix de vente.

- Il est précisé que les prix ci-dessus doivent être effectivement appliqués dans une majorité des transactions. Il est possible d'y déroger seulement à la baisse pour des affaires particulières et dans les limites proches des conditions pratiquées ***
*** note de la DGCCRF suite à l'arrêté du 10/01/17

Cas particuliers

Barème TTC honoraires dans le cadre d'une transaction réalisée avec la collaboration de KADRAN (Outil d'enchères interactives)

Immobilier d'habitation - Tarifs TTC

Maison, Appartement, Parking, Immeuble, Terrain (hors VEFA)

Mandat de vente exclusif – partenariat KADRAN : charge du propriétaire vendeur sauf convention contraire précisée dans le mandat

Prix de vente	Taux
0 à 100 000€	5.8% du prix de vente
100 001€ à 200 000€	6.5% du prix de vente
200 001€ à 300 000€	5.8% du prix de vente
300 001€ à 400 000€	4.8% du prix de vente
Prix de vente supérieur ou égal à 400 001 €	4.5% du prix de vente

Il est précisé que les prix ci-dessus doivent être effectivement appliqués dans une majorité des transactions. Il est possible d'y déroger seulement à la baisse pour des affaires particulières et dans les limites proches des conditions pratiquées (Note de la DGCCRF suite à l'arrêté du 10/01/2017).

Barème TTC honoraires

Mandat 100% GAGNANT

Applicable à compter du 10 novembre 2021

Mandat de vente : A charge du propriétaire vendeur
Dans le cadre d'une transaction réalisée avec la collaboration d'un confrère titulaire d'une délégation de mandat

Prix de vente net vendeur de base	Taux
< 50 000€	Forfait 5 000€
50 001 à 150 000€	Forfait 7 500€
150 001 à 300 000€	5,00% du prix de vente net vendeur
300 001€ à 500 000€	4,50% du prix de vente net vendeur
> 500 000€	4,00% du prix de vente net vendeur

Barème applicable sur les transactions réalisées avec la collaboration d'un confrère, dans le cadre d'une délégation de mandat. Chaque délégataire du mandat devant faire son affaire personnelle des honoraires selon les règles qu'ils auront définies entre eux.

Dans le cadre d'une transaction réalisée sans la collaboration d'un confrère

Prix de vente net vendeur de base	Taux
< 50 000€	Forfait 3 000€
50 001 à 150 000€	Forfait 4 500€
150 001 à 300 000€	3,00% du prix de vente net vendeur de base
300 001€ à 500 000€	2,70% du prix de vente net vendeur de base
> 500 000€	2,40% du prix de vente net vendeur de base

Dans le cadre d'une transaction réalisée sans la collaboration d'un confrère et dont le premier contact avec l'acquéreur et la visite du bien sont réalisés par le vendeur

Prix de vente net vendeur de base	Taux
< 50 000€	Forfait 2 000€
50 001 à 150 000€	Forfait 3 000€
150 001 à 300 000€	2,00% du prix de vente net vendeur de base
300 001€ à 500 000€	1,80% du prix de vente net vendeur de base
> 500 000€	1,60% du prix de vente net vendeur de base

Il est précisé que les prix ci-dessus doivent être effectivement appliqués dans une majorité des transactions. Il est possible d'y déroger seulement à la baisse pour des affaires particulières et dans les limites proches des conditions pratiquées (Note de la DGCCRF suite à l'arrêté du 10/01/2017).



Adresse postale
6, boulevard de la
Plage
13340 Rognac
France

TÉLÉPHONE 04-42-30-00-00
E-MAIL contact@man-immo.pro
SITE WEB <https://www.man-immo.pro>
RCS 839 242 021 Salon de Provence